



23 bis, rue Maguelone, 34000 MONTPELLIER (☎ 04.67.04.07.40)

---

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

Dans un ensemble immobilier dénommé « **Les Plages Dorées** » à **SETE**, boulevard **Jean Monnet** le lot 143 : au deuxième étage du bâtiment A, **UN APPARTEMENT DE TYPE T2C** comprenant : entrée, cabine, salle d'eau, w.-c., kitchenette, séjour, une chambre, placard, une loggia, d'une superficie de 25,91 m<sup>2</sup> (Loi Carrez), le lot 21 : au rez-de-chaussée du bâtiment A, **UN GARAGE**, le tout cadastré section BT, No 219, pour 39 a 36 ca.

*Inoccupés.*

**MISE A PRIX : 35.000 €**

OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

*Visite des lieux organisée le 8 octobre 2019 à 9 h*

---

**ADJUDICATION LE LUNDI 21 OCTOBRE 2019**

**à 14 h et suivantes au besoin**

**PALAIS DE JUSTICE DE MONTPELLIER,**  
place Pierre Flotte, salle No 1 Auguste Comte

---

A la requête du :

POLE DE RECOUVREMENT SPECIALISE DU RHONE, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié ès-qualités, 3, rue de la Charité, BP 629, 69239 LYON CEDEX 02, ayant pour avocat DORIA AVOCATS, 23 bis, rue Maguelone à MONTPELLIER (☎ 04.67.04.07.40).

### *RENSEIGNEMENTS*

**DORIA AVOCATS**, cabinet de Maître Vincent RIEU, avocat associé (☎ 04.67.04.07.40).

**GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE MONTPELLIER** où le cahier des conditions de vente est déposé pour consultation du mardi au jeudi inclus de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h (Réf. dossier : 19/00072).

*Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat et moyennant consignation par chèque de banque ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10ème de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € et du montant des frais d'adjudication prévisibles.*

### **DESCRIPTION DES IMMEUBLES A VENDRE**

Lot 143 : il s'agit d'un appartement T2 cabine portant le No 17 situé au 2ème étage.

On accède directement à cet appartement par une porte donnant dans une petite cabine.

Il se compose d'une salle d'eau-w.c., une chambre, un salon-séjour avec coin cuisine, une loggia.

Cet appartement est entièrement meublé mais vide de tout occupant.

Le lot No 21 : un garage portant le No 21 auquel on accède par une grille coulissante.

Le garage est équipé d'une porte métallique.

Le syndic de cette résidence est la société CITYA, rue Honoré Euzet à SETE.